

COMITE DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL n°16

Réunion du : Mardi 23 avril 2019

Présidence : Me Eric BORGHINI

Présents: Mme Véronique LAINÉ, MM. Roger ANTONELLI, Paul AUDAN, Vincent

CASERTA, Noël MANNINO, Mathieu SAVY

Excusé:

MODALITÉS DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

Le Président a décidé de convoquer un Comité de Direction « dématérialisé », par courrier électronique, adressé à l'ensemble des membres.

I- CONDOLEANCES

A la suite du décès de Pierre Ange DEGIOANNI PASSUELLO, passionné et grand serviteur du football, qui a occupé de nombreuses fonctions et nombreuses missions notamment au sein du District de la Cote d'AZUR, le Président et les Membres du Comité de Direction adressent, avec une immense tristesse, leurs plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par cette disparition.

Arbitre jusqu'en 1996, il fut dirigeant puis Educateur Fédéral.

Délégué Régional, jusqu'en 2017, il était membre de la Commission Technique.

Pierre Ange DEGIOANNI PASSUELLO était une représentation exemplaire du football et une personne aux grandes qualités humaines.

II- TRESORERIE

Conformément à l'article 21.4.b du règlement d'Administration Générale, le Club ASC FRANCO TURQUE AVIGNON (549981)- DISTRICT GRAND VAUCLUSE - n'est plus soumis à la pénalité de suspension résultant de la décision du Bureau Exécutif du 18 mars 2019. Le club se trouve ainsi rétabli dans ses droits à compter du 12 avril 2019, date de paiement des sommes dues.

III- CHANGEMENT DE TITRE

Le Bureau Exécutif enregistre le changement de titre du club : 548209 - A.S. HELVETIQUE

Qui devient : ASSOCIATION SPORTIVE LA BOMBARDIERE (ASB).

IV- TERRAINS

Sur proposition de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, le Bureau Exécutif procède aux décisions ci-dessous :

A) <u>Terrains</u>

1) Changement de niveau

- LES PENNES MIRABEAU : Stade Giono/NNI 130710601/Classé en A8 SYE

2) Confirmation de niveau

- TOULON: Stade ABBE SASSIA/NNI 831371501/ Classé en niveau 5

B) Eclairages

1) Confirmation de classement

- LE LAVANDOU : Stade Municipal/ NNI 830700101/ Classé en Niveau E 5
- ROUSSET : Stade Plaine Sportive 2/NNI 130870102/ Classé en niveau EFoot A 11

V- <u>LICENCES</u>

Le Bureau Exécutif arrête à la date du 30 avril 2019 l'enregistrement des licences pour la saison 2018/2019.

Noël MANNINO Secrétaire Général